

Référendum contre la loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)

Publiée dans la Feuille fédérale le 8 octobre 2019

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

	Canton :	N° postal :	Commune politique :			WE
	Nom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance exacte (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Expiration du délai référendaire : 16 janvier 2020

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée jusqu'au **20.12.2019** au plus tard au comité référendaire **Referendum E-ID, Postfach 6, 9215 Schönenberg**. Il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: _____ Signature manuscrite: _____

Date: _____ Fonction officielle: _____

Sceau:

Nous ne voulons pas d'un passeport numérique suisse délivré par des entreprises privées

Le Conseil fédéral et le parlement veulent un changement de système historique: les entreprises privées doivent à l'avenir délivrer le passeport numérique suisse (e-ID) et gérer des données privées sensibles. Le bureau des passeports de l'État sera remplacé par de grandes banques, des compagnies d'assurance et des entreprises proches de l'État.

L'e-ID est l'une des décisions les plus importantes de la politique démocratique: il s'agit de l'identité officielle des citoyens et citoyennes suisses. Les contrats, les transactions financières, les informations sur la santé et les services administratifs, tels que les déclarations d'impôts ou les décisions politiques, seront désormais traités numériquement à l'aide d'une e-ID.

Un sondage représentatif montre que 87% de la population veulent obtenir un passeport numérique de l'État. Au lieu de tenir compte de la volonté de la population, avec la privatisation de l'e-ID, le gouvernement fédéral et le parlement se désengagent d'une tâche centrale de l'État. Nous menons un référendum contre cette décision! Merci de votre soutien.

Dons pour la référendum
Association Public Beta
Compte postal 15-353219-5
CH02 0900 0000 1535 3219 5

Plus information et listes de signatures
www.eid-referendum.ch